

(la version prononcée fait foi)

Allocution de M. Masaki NOKE

Directeur général, en charge de la coopération internationale pour la paix,

Bureau du Cabinet, gouvernement du Japon

A l'occasion du débat ouvert

sur les opérations de Maintien de la Paix des Nations Unies

28 mars 2018

M. le Président,

Permettez-moi de remercier la présidence hollandaise pour la tenue du débat ouvert d'aujourd'hui. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à l'égard de la précieuse contribution de SEM.Antonio Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies, SEM.Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union Africaine, et Mme Fatimata Touré, directrice de l'ONG Greffa (Groupe de Recherche, d'étude et de Formation Femme-Action).

Ce débat public opportun vient à la suite du Panel Indépendant de Haut Niveau sur les Opérations de Paix (HIPPO) en 2015, des réunions de haut niveau des Etats membres ainsi que des discussions au Conseil, y compris de la Résolution 2378. En tant que Directeur Général responsable de la coordination globale de la politique en matière de maintien de la paix, au sein du gouvernement du Japon, et de la promotion des opérations de maintien de la paix du Japon dans les instances internationales, je voudrais exprimer le point de vue du Japon.

M. le Président

Je soutiens les actions du Secrétaire Général visant à garantir que les missions actuelles de maintien de la paix puissent accomplir leurs mandats de façon plus

efficace et plus efficiente et je continue à soutenir les différentes actions des Nations Unies telles que l'amélioration de la sûreté et la sécurité des casques bleus, la protection des civils, et l'augmentation du nombre des femmes soldats de la paix. A cet égard, le Japon s'associe aux activités et déclarations des Groupes des Amis auxquels il appartient. Le Japon met l'accent sur le fait que les efforts politiques sont de la plus haute importance pour la résolution des conflits, tel que l'exemple en a été donné par la Résolution 2406 du Conseil de Sécurité qui a renouvelé le mandat de la MINUSS, insistant clairement sur l'importance de soutenir le processus de paix en tant que mandat de la mission.

Le Secrétaire Général a appelé toutes les parties prenantes à aider le maintien de la paix. Chacun y a un rôle. Il est largement temps pour nous de discuter de quelles actions concrètes nous pouvons décider.

M. le Président

La mortalité des soldats de la paix au cours de leurs missions est en hausse, comme cela a été établi dans le rapport « Améliorer la Sécurité des Soldats de la Paix des Nations Unies (Rapport Cruz) ». Afin que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies accomplissent leurs mandats tout en assurant la sûreté et la sécurité de ses personnels, nous avons besoin d'une action collective de la part du Conseil de Sécurité, du Secrétariat, des Pays Contributeurs en Troupes et des Pays Contributeurs en Police, des états hôtes, des autres Etats Membres et des organisations régionales.

Dans les environnements opérationnels actuels complexes, les personnels pour les OMP (Operations de Maintien de la Paix) doivent être suffisamment formés et équipés. Les pays africains fournissent près de la moitié des casques bleus des Nations Unies et le Japon apporte son soutien à des centres de maintien de la paix dans 13 pays africains pour aider à l'amélioration de leurs capacités. De plus, le Japon avec la participation du Brésil et de la Suisse, soutient le renforcement de capacité des personnels pour les OMP des Nations Unies dans le cadre du Projet de Partenariat Triangulaire. Sur la base de l'expérience de ses précédents envois d'unités d'ingénierie au Cambodge, au Timor Leste, en Haïti et au Soudan du Sud, le Japon fournit de la formation pour la manipulation

et la maintenance des équipements d'ingénierie lourds au Kenya depuis 2015. 130 futurs casques bleus du génie provenant de 5 pays africains y ont déjà participé. L'ingénierie est un facteur crucial de la sûreté et la sécurité des personnels et le « Projet pour le Déploiement Africain Rapide des Capacités d'Ingénierie » améliorera la sécurité physique et la mobilité des missions de maintien de la paix.

Le Projet de Partenariat Triangulaire sera renforcé et étendu à d'autres régions et d'autres capacités. Comme SE M. Taro KONO, Ministre des Affaires étrangères du Japon, l'a déclaré dans cette enceinte en septembre dernier lors du Débat Ouvert du Conseil de Sécurité sur la Réforme des Opérations de Maintien de la Paix des Nations Unies, une formation sera fournie aux pays de la région Indo-Pacifique, étant donné que plus de 30% des casques bleus viennent de cette région. De plus, les capacités dans le domaine médical sont essentielles pour la sûreté et la sécurité, et je fais écho au Rapport Cruz à cet égard. Le Japon a toujours soutenu les Nations Unies en matière de standardisation et de formation pour « le sauvetage au combat » et il renforcera son soutien dans le domaine médical sous l'égide du Projet de Partenariat Triangulaire. Le Japon soutiendra la formation au bénéfice des personnels médicaux en Afrique, en coopération avec les Nations Unies et les autres Etats membres. Ainsi, le Japon contribuera à l'amélioration de la sûreté et la sécurité descasques bleus.

La Résolution 2378 du Conseil de Sécurité et la lettre du Secrétaire Général datée du 15 décembre de l'année dernière ont tous les deux souligné l'importance d'une formation effective et efficace et du renforcement de capacité. Le Partenariat Triangulaire rend possible une répartition des rôles parmi les Etats Membres pour développer l'aptitude des soldats de la paix. Le Japon encourage fortement les Etats Membres à participer à ce partenariat. Avec votre implication, ces efforts en matière de formation ne seront pas un événement unique, mais plutôt un moyen durable de partager nos compétences et notre expérience.

L'action collective par le Secrétariat ainsi que par les Pays Contributeurs en Troupes et les Pays Contributeurs en Police est essentielle pour s'attaquer au fossé entre les besoins sur le terrain et les capacités des soldats de la paix. A

cet égard, je voudrais insister sur l'importance du lien entre la génération de force et la formation et le renforcement de capacité. Le Secrétariat a besoin de collecter les besoins spécifiques des missions pour une formation effective et le renforcement de capacité. Les révisions stratégiques et l'évaluation de la performance des missions peuvent constituer des outils très utiles à cette fin. J'encourage le Secrétariat à les utiliser davantage.

M. le Président

J'ai exprimé la nécessité d'actions collectives et concrètes de la part de toutes les parties prenantes pour faire face aux défis en matière de maintien de la paix. Le Japon, sous la bannière d'une « Contribution Proactive en faveur de la Paix », continuera à apporter ses contributions concrètes non seulement par le biais du déploiement de personnels mais aussi en réalisant d'autres efforts tels que le soutien au renforcement de capacité qui rend le maintien de la paix plus efficace et plus efficiente et répondant à ses défis d'aujourd'hui.

M. le Président, je vous remercie.